



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 12 juin 2020

Préfecture de l'Aube : les conditions d'accueil du public évoluent

En raison de la situation sanitaire actuelle et afin d'assurer la sécurité des usagers tout en maintenant la qualité de l'accueil, les conditions d'accueil du public à la préfecture de l'Aube évoluent.

A compter du lundi 15 juin prochain, les locaux ne seront accessibles qu'aux personnes ayant rendez-vous. Le nombre de personnes admises à l'intérieur des locaux sera limité. Il est demandé au public d'arriver à l'heure exacte du rendez-vous et de ne pas venir accompagné.

Les personnes admises dans les locaux sont invitées à respecter les distances de sécurité, à se munir d'un masque de protection et à apporter leur propre stylo. Du gel hydroalcoolique sera mis à leur disposition à l'entrée.

Afin de respecter les contraintes de distanciation physique, les personnes désirant des renseignements ou un rendez-vous ne pourront pas être admises à l'intérieur des locaux et seront invitées à déposer leurs questions par courrier ou par messagerie électronique aux adresses suivantes :

Pour le service des étrangers :

Séjour : pref-sejour@aube.gouv.fr

Asile : pref-asile@aube.gouv.fr

La préfecture s'engage à répondre très rapidement.

Pour les cartes grises et permis de conduire :

Le point numérique de la préfecture est actuellement fermé.

Il est rappelé que depuis 2017 la préfecture ne traite plus les demandes relatives aux cartes grises ni aux permis de conduire qui relèvent de la compétence exclusive de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et des centres d'expertises et de ressources titres (CERT). Les demandes doivent être déposées sur le site de l'ANTS (www.ants.gouv.fr) ou auprès de professionnels habilités dont les coordonnées figurent sur le site internet de la préfecture (www.aube.gouv.fr). L'ANTS est joignable par téléphone au 34 00 pour tout renseignement ou en cas de difficulté technique (du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h, au prix d'une communication locale).

Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél. : 03.25.42.36.74 ou 36.52 **Courriel** : pref-communication@aube.gouv.fr



@Prefet_10



@prefetaube

